

## POUR NOUS JOINDRE

### DIRECTRICE MUNICIPALE :

Marie-Josée Mathieu..... 418-397-4772

Télécopieur ..... 418-397-1555

Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com

### ÉMISSION DES PERMIS FEUX :

Alain Busque..... 418-397-4358

Heures d'ouverture du bureau municipal :  
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Volume 18, numéro 1, février 2015



370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

[www.stjosephdeserables.com](http://www.stjosephdeserables.com)

Rédaction : Marie-Josée Mathieu

## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,  
J'aimerais faire un petit retour sur l'année 2014. Tout d'abord, j'aimerais féliciter les jeunes de notre municipalité qui ont remporté des bourses d'études ou d'autres prix pour leurs performances scolaires et académiques. Nous sommes fiers d'avoir de jeunes



talents comme vous à Saint-Joseph-des-Érables. Puis nous avons souligné les 25 ans de service de M Louis-Marie Lessard au brunch des Érables qui avait lieu le 26 octobre dernier. Cette fête a été encore un succès cette année, et ce grâce à vous!

*Jeannot Roy, maire*

## Crédit d'impôt LogiRénov

Vous pouvez demander le crédit d'impôt LogiRénov **uniquement** pour les années d'imposition 2014 et 2015, au moment de la production de votre déclaration de revenus.

Ce crédit d'impôt remboursable est mis en place **temporairement**.

Il s'adresse à tout particulier, propriétaire ou copropriétaire, qui fait exécuter des travaux de rénovation de son lieu principal de résidence, pour autant que ce soit l'une ou l'autre des résidences suivantes et que sa construction ait été complétée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- Une maison individuelle;
- une maison usinée ou une maison mobile installée à demeure;
- un appartement d'un immeuble en copropriété divisé (*condominium*);
- un logement d'un duplex ou d'un triplex à vocation résidentielle.

Les travaux de rénovation doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après **le 24 avril 2014** et avant **le 1<sup>er</sup> juillet 2015**. L'aide financière accordée grâce à ce crédit d'impôt à l'égard d'une résidence admissible, qui est d'un montant maximal de 2 500 \$, est égale à 20 % des dépenses admissibles qui dépassent 3 000 \$

**Pour toutes autres informations, vous pouvez consulter le site internet à l'adresse suivante :**  
**<http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/logirenov/>**

## Un Aîné en or, programme de reconnaissance

La MRC Robert-Cliche a lancé le 29 octobre dernier un programme de reconnaissance pour les aînés intitulé *Un Aîné en Or*. Ce programme vise à souligner l'implication, l'expérience, les compétences d'aînés qui font une différence significative dans leur milieu de vie. Chaque municipalité de la MRC Robert-Cliche fera un lauréat qui sera dévoilé lors d'un gala reconnaissance au printemps 2014.

Les personnes éligibles au concours doivent être âgées de 50 ans et plus et résider sur le territoire de la MRC Robert-Cliche. Il est possible de soumettre sa propre candidature ou bien de soumettre la candidature d'une personne de son entourage.

Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau municipal. Ce formulaire contient toutes les informations nécessaires pour soumettre une candidature. La date limite de participation est le 31 janvier 2014.



## TRANSPORT À TARIF EXCEPTIONNEL DE 20\$

Les transports sont au coût de 10\$ par déplacement soit, 20\$ pour l'aller-retour.

Il faut réserver votre place 48 heures

À l'avance au 418-397-6666.

- Le parcours partant de la Villa du Moulin et se rendant à l'**Hôtel-Dieu de Lévis**
  - Arrivée à Lévis vers 9h00 et 12h30
  - Retour vers 12h45 et 17h00
- Le parcours partant de la Villa du Moulin à l'**Hôpital de St-Georges**
  - Le mardi et le jeudi
  - Arrivée à St-Georges vers 8h00
  - Retour vers 12h00 ou avant sur appel
- Le parcours partant de la Villa du Moulin au **Centre Paul-Gilbert de Charny**
  - Le lundi, mercredi et vendredi
  - Arrivée vers 10h00
  - Retour sur appel

• Réservation possible le matin même avant 8h45

Vous pouvez également consulter le site Internet

[www.transportcollectifdebeauce.com](http://www.transportcollectifdebeauce.com)



## Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables  
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

Tél. : (418) 397-4772 Téléc. : (418) 397-1555

municipalité@stjosephdeserables.com - [www.stjosephdeserables.com](http://www.stjosephdeserables.com)

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance du 2 février 2015, le Conseil a adopté le projet de règlement no 206-15 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS. Voici un résumé du projet de règlement;

Le règlement a pour objectif de modifier la rémunération des élus. Le salaire des élus sera majoré de dix pour cent du montant que le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire publie selon l'article 16 de la Loi sur le traitement des élus. Ce règlement sera rétroactif en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et sera valide pour les années subséquentes.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la municipalité.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce neuvième jour du mois de février 2015.

Marie-Josée Mathieu  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### Le Défi Santé est de retour !

Le *Défi Santé*, c'est 6 semaines de motivation pour améliorer vos habitudes de vie ! Du 1<sup>er</sup> mars au 11 avril 2015, vous êtes invité à relever le 10<sup>e</sup> *Défi Santé* en visant l'atteinte de 3 objectifs pour manger mieux, bouger plus et dormir mieux pour avoir un meilleur équilibre de vie. En plus d'obtenir du soutien gratuit, vous courez la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts ! En solo, en famille ou en équipe, inscrivez-vous à [DefiSante.ca](http://DefiSante.ca) jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

### Le Défi Santé, c'est quoi ?

La porte-parole, Mélanie Maynard, invite tous les Québécois à relever le *Défi Santé* ! En s'inscrivant, en solo, en famille ou en équipe, les participants visent l'atteinte de 3 objectifs :

- **Objectif 5** : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
- **Objectif 30** : bouger au moins 30 minutes par jour
- **Objectif Équilibre** : dormir mieux pour avoir un meilleur équilibre de vie

Ces 3 objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale ! Les inscriptions se font à [DefiSante.ca](http://DefiSante.ca) jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

### Du soutien motivant... et gratuit !

Pour ses 10 ans, le *Défi Santé* propose aux participants le nouveau **Programme 6 semaines**, qui prévoit des **menus hebdomadaires** mettant en vedette des fruits et des légumes, un **programme de marche** et des **mini défis** pour dormir mieux, le tout pour les aider encore plus dans l'atteinte de leurs objectifs.

Ils reçoivent aussi, en exclusivité, des **courriels de motivation** hebdomadaires ainsi que le **Passeport IGA**, remis chez IGA, qui contient cette année **10 recettes santé signées Ricardo** en plus de trucs et de coupons de réduction.

De leur côté, en s'inscrivant en famille, les parents découvriront le nouveau **Parcours maison santé**, qui les guidera pendant les 6 semaines du *Défi Santé*. En répondant au **Quiz maison santé**, ils obtiendront des stratégies simples à mettre en place à la maison pour aider les enfants à manger mieux et à bouger plus !

Tous les participants courent la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts, d'une valeur totale de plus de 15 000 \$, notamment 5 000 \$ en épicerie, offerts gracieusement par IGA, et 5 000 \$ en produits financiers personnalisés, offerts gracieusement par Desjardins.

Tous les détails et plus d'information à [Defisante.ca](http://Defisante.ca) ou sur la page Facebook ([facebook.com/defisante](https://facebook.com/defisante)).

### Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 2 mars à 19h30.